JANVIER 2010 Nouvelle édition n° 12

Blainville, j'y vis bien

CONCERT

Musaïk'Harmonie et l'Orchestre d'Harmonie de Saint-Dié-des-Vosges ensemble pour un concert exceptionnel réunissant une centaine de musiciens. **Dimanche 31 janvier à 17h30.** Entrée libre.



RECENSEMENT

A partir du 21 janvier et jusqu'au 20 février, toute la population de Blainville-sur-l'Eau sera recensée. Des agents recenseurs se présenteront à votre domicile afin de vous remettre les dossiers à remplir, et seront à votre disposition pour toute aide éventuelle. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

LISTE ÉLECTORALE

La date limite d'inscription est le 31 décembre 2009 à 12h00.

Sont en particulier concernés:
Les jeunes gens majeurs nés avant le 28/02/1992 et n'ayant pas reçu de lettre de la mairie. Les nouveaux habitants de la commune, l'inscription en cas de déménagement ne se fait pas automatiquement.

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Alors que l'année 2009 a été placée sous le signe de la crise et de la récession économique, l'année de toutes les difficultés comme l'avaient annoncée les différents économistes et dirigeants, les élus avec les agents municipaux se sont appliqués, comme je l'avais souhaité, à la rendre plus solidaire, plus fraternelle, tout particulièrement en direction des nos concitoyens exposés aux contraintes et à la dureté de notre environnement économique et social.

C'est ainsi, sans en faire un bilan exhaustif, qu'en 2009

- les services à la population ont été assurés, diversifiés, mis aux normes tant sur le plan de la sécurité que de la qualité - crèches, accueil de loisirs pour les jeunes, médiathèque, site internet....
- de nouveaux chantiers ont été ouverts y compris pour permettre à des jeunes de trouver un début de réponse à leur insertion professionnelle et à leur formation - le chantier RENOVACIO par exemple...

Aussi, je formule aujourd'hui des vœux pour que 2010, malgré le manque de lisibilité financière liée aux nouvelles mesures gouvernementales, soit l'année où l'activité économique redémarre pour le plus grand bien de tous, l'année où nous pourrons poursuivre la mise en œuvre de notre projet de développement, pour que le BIEN VIVRE ENSEMBLE prenne tout son sens.

A toutes et tous, à tous ceux qui vous sont chers, je souhaite une HEUREUSE ET TRES BONNE ANNÉE 2010



Le Maire, Le Conseil Municipal et les Agents Municipaux vous souhaitent une Bonne et Heureuse Année 2010.

A NOTER

Les services municipaux seront fermés jeudi 31 décembre à partir de 12h00, et samedi 2 janvier 2010.

Repas du temps libre

Les mercredis 13 et 27 janvier à la salle de restaurant de la M.F.C. Inscriptions au CCAS les mardi et jeudi (dernier délai le jeudi précédant le repas).

Club scrabble

Les mardis à 14h00 salle de restaurant à la MFC (reprise à compter du 12 janvier).

Horaires du CCAS

Mardi - jeudi : 9h00/12h00 - 14h00/17h00

Mercredi: 9h00/12h00. Tél. 03 83 75 50 32.

Déchetterie

Horaires d'ouverture : 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 16h30. Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés.

Tickets Jeunes Sports Loisirs Culture

Pour les jeunes de 8 à 18 ans (nés entre le 01.01.1992 au 31.12.2002) : planche de 40€ à utiliser auprès de toutes les associations et clubs de Blainville et Damelevières pour alléger les frais d'inscriptions.

Demandes et renseignements au CCAS.

Ticket Jeunes Études

Il s'adresse aux jeunes blainvillois de 17 à 25 ans qui poursuivent des études universitaires ou qui se trouvent en formation professionnelle non rémunérée (sont exclues les scolarités de type: BAC Pro, BEP, CAP, etc...).
D'un montant de 75€ par an renouvelable sur 3 ans maximum, cette aide permet d'alléger les charges liées à la formation. Pour en bénéficier s'adresser au bureau du C.C.A.S.

Avenir et Prévention 54

L'association nous fait part de l'existence de son site internet ainsi que de son adresse mail : Site : aveniretprevention54.fr

Mail: aveniretprevention54@orange.fr

Vos numéros d'urgence santé PHARMACIE DE GARDE :

Composer le 0810 210 233 PERMANENCES MÉDICALES :

En cas d'urgence composer le 15 Médecin de garde : 0 820 87 86 85 AMBULANCES :

Ambulances Gottié au 03 83 75 04 01

LOISIRS CULTURE

Soirée littéraire avec Madame Jocelyne Robert Bigaré, auteur lorrain.

Elle fut secrétaire, commerciale, polyvalente, de direction... et après une formation via l'I.N.P.L. (Institut National Polytechnique de Lorraine), elle devient assistante des techniques de direction. Toujours, au cours de sa carrière, elle garde une passion sans cesse grandissante pour l'écriture. Après avoir rédigé un, puis deux romans non publiés, elle devient écrivain public, écrivant des biographies relatant tout ou partie d'une vie ou aidant à la rédaction de courrier administratif. Elle a publié en septembre 2008 « Le dernier jour » et la suite, « Le dernier jour... L'autre combat » est sortie en août 2009. Un troisième tome est attendu pour juin 2010. Mardi 26 janvier à 18h00 - Médiathèque l'Eau Vive.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

- **Dimanche 10 janvier à 14 h 00** (ouverture des portes à 13 h 30) **Maison des Fêtes et de la Culture Loto** organisé par l'Association Blainville en Fête. Renseignements et réservations auprès de M. ITHIER Franck 06 34 40 34 87 à partir de 17 heures. Tarifs : 3 € le carton 15 € les 6 cartons 30 € les 12 cartons + 1 offert.
- ✓ Samedi 16 janvier à 15 h 30 Maison des Fêtes et de la Culture Galette des rois pour les adhérents et leur famille du club ACBD TENNIS.
- ✓ Association des Amis de Georges L'heure du conte aura lieu le mercredi 20 janvier de 14h00 à 15h00 à la médiathèque municipale : histoires et petits jeux.
- ✓ Les comités des conscrits(es) des classes 1964/1965 (personnes nées en 1944-1945) organisent une « Journée autour d'un bon repas », le samedi 13 mars 2010 à 12h00 à la Maison des Fêtes et de la Culture de Blainville sur l'Eau pour leurs 65 ans. Les personnes n'ayant jamais reçu d'invitations (fichiers incomplets), et les personnes nées en 1944 et 1945 demeurant actuellement à Blainville–Damelevières et environs, peuvent contacter les membres des comités pour plus d'informations : 1964 : MEYER Jean-Paul 03 83 75 83 98 SIRVAUT Roger 03 83 75 84 34. 1965 : BESANCENET Pierre 03 83 75 82 68 DIEUDONNE Roger 03 83 75 84 25.

LES FRELONS POUR LE TÉLÉTHON

Le samedi 5 décembre, le parking de notre supermarché local retentissait du bruissement de quelques 4 cylindres et autres twins, le tout accompagné des notes appuyées des groupes qui faisaient danser la jeunesse des années 80's.

Des nostalgiques ? Non, juste le rassemblement des motards du Moto Club de Gerbéviller



« Les Frelons » qui à l'occasion du Téléthon avait réuni autour d'eux d'autres amateurs, ceci afin d'offrir aux Blainvillois des baptêmes en deux ou trois roues.

La tente dressée accueillait le point don ainsi que la vente de viennoiseries et autres boissons chaudes. Chaque boulanger des communes de Blainville-sur-l'Eau et de Damelevières a offert

cinquante viennoiseries, tandis que la Cave du Vignoble et le supermarché Carrefour Market apportaient les boissons. L'intendance était assurée par la Mairie de Blainville-sur-l'Eau. Les motards ont remercié chaleureusement les partenaires qui ont spontanément répondu à leur appel.

En fin d'après midi, c'est un chèque symbolique de 470,50 euros qui a été remis à l'AFM Téléthon. Mais les comptes clos dans la semaine suivante montreront que ce sont près de 600 euros qui seront offerts pour aider la recherche.

Merci donc à celles et ceux qui ont participé à cette opération.





SAINT-NICOLAS Dans les écoles

Accompagné de son fidèle complice le Père Fouettard, Saint-Nicolas a procédé mardi 8 décembre à sa traditionnelle visite dans les écoles et les crèches de Blainville-sur-l'Eau. Si l'accueil est toujours souriant et





enjoué dans les écoles élémentaires, les réactions sont toujours un peu plus mitigées dans les maternelles et les crèches, où certains petits bouts ont un peu peur du saint patron des Lorrains. Mais après une douce parole et un bonbon, le sourire revient et le plaisir de rencontrer ce grand personnage est le plus fort. Toute la journée, les enfants ont chanté, dit des poèmes ou affirmé la main sur le coeur qu'ils étaient tous gentils et sages. Le Père Fouettard n'a donc pas eu trop de travail cette année, il a donc pu distribuer les bonbons à tour de bras.

Et ça n'était pas le seul présent puisque Saint-Nicolas a offert un livre à tous les enfants des écoles de la commune. Une journée bien remplie pour l'évêque de Mire, qui a tout de même trouvé un temps pour aller saluer les plus anciens à la maison de retraite de la ville.

CONCERT DE NOËL

Tradition depuis de nombreuses années maintenant, le Concert de Noël a une fois de plus permis à plus de 150 personnes d'apprécier la qualité de l'enseignement dispensé à l'école de musique municipale. Les Diapasons et Petits Diapasons ont partagé cette année la scène avec l'ensemble Musaïk'Harmonie, orchestre composé de musiciens vivant dans le Lunévillois et répétant deux fois par semaine à Blainville-sur-l'Eau.

Sur un répertoire navigant du classique à la variété, les chanteurs et musiciens ont enchanté les spectateurs par leur maîtrise, faisant preuve d'une maturité acquise au fur et à mesure des années de pratique. Et cela vaut également pour les enfants composant les Petits Diapasons, ce ne sont pas les yeux émus des parents qui diront le contraire! Sympathique et chaleureuse, la soirée a largement tenu ses promesses, et laisse entrevoir encore plus de magie l'an prochain.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Les années se suivent et se ressemblent.

Au moment où les responsables mondiaux sont au chevet de la planète, la municipalité pourrait envisager de moins gaspiller. Des solutions simples et économiques sont possibles. Pour limiter la consommation électrique, les illuminations de fin d'année pourraient s'éteindre quelques heures. En février dernier, nous soulignions déjà l'écart entre les promesses électorales et la réalité des initiatives. A priori, même si les actions sont simples et utiles pour tous, elles ne sont toujours pas mises en œuvre. A lui seul, le petit véhicule électrique municipal ne peut sauver la planète tout en étant un investissement financier pour la ville.

Si aujourd'hui, la municipalité ne montre pas l'exemple, comment pourra-t-elle inciter les blainvillois à limiter leur consommation d'énergie chez eux ? Il est bien plus raisonnable de privilégier une décoration naturelle ou d'illuminer la ville une partie de la nuit seulement.

Les fêtes de fin d'année, moments festifs et conviviaux, doivent nous inciter à plus de solidarité envers ceux qui sont dans le besoin.

Souhaitons qu'un jour nous soyons capables de partager nos ressources avec les personnes isolées ou celles qui vivent dans la précarité plutôt que de les laisser contempler notre gaspillage. Souhaitons le jour d'un lendemain plus agréable pour les générations futures.

Souhaitons le jour d'un lendemain sans tracas, d'un développement économique harmonieux, respectueux de l'environnement, créateur d'emplois pérennes, d'une ville plus proche de ses concitoyens, d'une municipalité toujours au service de ses habitants dans leur quotidien.

Nos meilleurs vœux à toutes et à tous pour 2010.

A.Collet, G.Demonet, N.Gallois, O.Martet, E.Oudin

PERMANENCES

> EN MAIRIE

- *ADIL : Jeudi 7 janvier* de 9h30 à 11h30.
- Conciliateur de justice Lundi 11 janvier à partir de 14h30. Prendre rendez-vous en Mairie. Tél. 03 83 75 70 05.

> EN COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL-DE-MEURTHE au siège 13, rue des Écoles

Tél. 03 83 71 43 62

- Permanence Espace Info Énergie 1^{et} mardi (matin) de chaque mois, sur rendez-vous. Correspondant EIE Blâmont: M. Vincent FOINANT, 03 83 72 90 55.
- Permanences O.P.A.H.R.R.

 (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale)

 Les mercredis 13 janvier de 14h00 à 15h30 et 27 janvier de 10h30 à 12h00.

Retrouvez les horaires des autres permanences sur le site internet de la ville www.blainvillesurleau.fr rubrique "Citoyen"

> CHEZ NOS VOISINS 10° SALON DES PEINTRES

Les 22, 23 et 24 janvier à la Salle des Fêtes de Damelevières.

- *Vendredi* 22 pour les écoles
- Samedi 23 de 14h00 à 18h00
- *Dimanche 24* de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

> CALENDRIER DES CHASSES

■ Plainchain

Samedi 2, samedi 16 et mardi 26 janvier.

- Bois de Blainville (Vacquenat) Mardi 5, jeudi 7, mardi 12, jeudi 14, mardi 19, jeudi 21, mardi 26 et jeudi 28 janvier.
- G/F Adoménil Bois le Duc Samedi 2, dimanche 3, jeudi 14, samedi 16, dimanche 17, samedi 30 et dimanche 31 janvier.
- Bois du Haut des Places Bois d'Einville - Lieu-dit Mortaménil Jeudi 7 janvier.
- Bois du Haut des Places Bois d'Einville D9 – Lieu-dit Mortaménil Jeudi 21 janvier.
- Bois d'Einville Lieu-dit Mortaménil Samedi 2, samedi 9.
- Bois d'Einville D9 Lieu-dit Mortaménil Samedi 16, samedi 23 et samedi 30 janvier.
- Dans le secteur du Haut des Places Chasse aux sangliers les jeudis 7 et 21 janvier de 8h00 à 12h00.



SPORTS

ACBD HANDBALL

Samedi 9

15 h 00 14 Garçons / Liverdun

16 h 30 16 Féminines / Gérardmer

18 h 30 Seniors Féminines / Custines

20 h 30 Seniors Masculins / Malzéville

Samedi 23

18 h 00 16 Féminines / Rambervillers

Samedi 30

10 h 00 Seniors Féminines / Maxéville

14 h 00 14 Garçons / Villers HB2

Dimanche 31

14 h 30 Seniors Masculins / Rosières

ACBD BASKET

Samedi 16

14 h 00 MPM / Saint-Nicolas

15 h 15 PM / Laxou

Dimanche 17

10 h 00 SMEX / Saint-Max

Samedi 30

15 h 15 MPM / Toul

16 h 30 PM / Dombasle

18 h 00 MM / Villers 20 h 30 XMEX / Saint-Nicolas

ACBD TENNIS

Dimanche 3

9 h 00 Messieurs 1 / Chavelot 1

14 h 00 45+ Dames / Herserange 1

Dimanche 17

9 h 00 45+ Dames / Heillecourt 2

Dimanche 24

9 h 00 45+ Dames / Malzéville 1 13 h 00 Messieurs 1 / Val d'Ajol 1

Pour tout renseignement sur le club :

contactez Philippe BARDOT

au 03 83 75 94 96 ou au 06 29 51 49 41.

E-mail: philippe.bardot@free.fr

ACBD FOOTBALL

Stade de Blainville sur l'Eau

Dimanche 31

14 h 30 Seniors 2 / Baccarat

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25/11/09

Cette rubrique retrace les principales décisions du dernier conseil municipal de la commune.

Madame le Maire signale que par un courrier en date du 16 novembre, Madame Sylvie HERR-MARTIN représentante de l'opposition a fait part de sa démission. Le poste de conseiller municipal a été proposé à Monsieur Daniel NOEL, représentant de l'opposition, qui a également refusé. Il a donc été proposé à Madame Nadine GALLOIS suivante de la liste minoritaire.

Suite à l'intervention de Monsieur Demonet, Madame le Maire signale qu'une rencontre aura lieu afin de clarifier les modalités d'insertion de la tribune du groupe minoritaire dans Le Blainvillois, ceci en fonction du nombre de conseillers élus selon un principe de proportionnalité.

A la majorité (4 voix contre) le conseil adopte le compterendu du conseil municipal du 28 septembre 2009.

A l'unanimité, le conseil :

- ✔ Accepte la rétrocession des VRD et Espaces verts sur le groupement de 12 habitations rue des Jonquilles et autorise le Maire à signer la convention de rétrocession avec M.M.H.
- ✔ Demande à bénéficier de l'ATESAT (Aide Technique de l'Etat aux collectivités pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire) et autorise le Maire à signer la convention avec l'Etat.
- ✓ Accepte la fermeture d'un poste à 22/35° d'auxiliaire de puériculture et sa transformation en poste d'auxiliaire de puériculture à 35/35° (une abstention Madame OUDIN).
- ✔ Donne un avis favorable sur les demandes d'entrées ou de sorties, au 1er janvier 2010, des collectivités ayant fait une demande au SDAA 54.
- ✔ Accepte pour la bonne organisation des opérations de recensement de la population 2010 :
 - · l'ouverture de huit postes saisonniers d'agents recenseurs.

- de fixer leurs rémunérations selon les barèmes proposés par Madame le Maire,
- · de nommer Monsieur Xavier BAUMANN. coordonnateur municipal de ces opérations.
- ✔ Accepte de garantir les emprunts contractés par ICF, dans le cadre de la réhabilitation d'appartements, d'un montant total de 5356250 € et autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires.
- ✔ Donne un avis favorable sur la vente d'une partie du patrimoine ICF, en l'occurrence l'immeuble de la rue du Champ de Ville et les logements du lotissement "Les Carrières", à l'OPH du Lunévillois.
- ✔ Accepte la signature de l'avenant 2009 au contrat Enfance Jeunesse afin de permettre l'intégration du Contrat Enfance au Contrat Enfance/Jeunesse 2007/2010.
- ✓ Accepte d'ajouter une tarification nouvelle d'un montant de 97 €, concernant la pratique d'un troisième instrument pour une seule élève, aux tarifs déjà pratiqués pour l'école de musique. Il est par ailleurs souligné que les tarifs de l'école de musique n'ont pas été modifiés pour la saison 2009/2010.

1 • QUESTIONS DIVERSES

Deux propositions de motions sont alors présentées aux membres du conseil et adoptées à l'unanimité.

Motion contre le projet d'organisation territoriale proposée par le gouvernement

Motion contre le projet de loi relatif à la suppression de la taxe professionnelle tel qu'il est proposé par le gouvernement.

2 • INFORMATIONS DIVERSES

Le Maire informe de :

- ✔ La mise en place du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinguance.
- ✓ La signature d'une convention avec la société Chenil Service.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire clos

LES LUMIÈRES DE NOËL

Décembre est arrivé et avec lui les lumières de la ville. Comme tous les ans dans presque toutes les villes de France, les illuminations de Noël ont pris place dans les rues de la commune, et certaines nouveautés ont pu être observées. À la mairie tout d'abord où le plafond de lumière a fait place à des rideaux bicolores qui entourent l'entrée. Le sapin lui, orne toujours le parvis.



Le rond point près des HLM route de Mont fait quant à lui sensation. De jour, personne ne peut rater les fougères bleues scintillantes ; la nuit, ce sont les arbres blancs qui brillent sous les projecteurs rouges, verts et bleus. On peut d'ailleurs préciser que d'autres projecteurs avaient été placés dans les arbres de la Place de Lorraine, mais vu la faiblesse de l'éclairage, le projet a été repoussé à l'an prochain. Les illuminations de Noël sont purement une affaire municipale. Une commission d'élus fait le choix des

couleurs, des aménagements, des matières ou des équipements et les agents des services techniques apportent leurs connaissances du terrain. Par exemple, il a été conseillé de déplacer les chandelles du pont de la Meurthe pour des questions de sécurité. En outre, la commission se doit d'anticiper ses décisions. Si 2009 a été placée sous le signe de la mise aux normes et de la sécurité, on sait déjà qu'en 2010, l'accent sera mis sur les économies d'énergie avec l'investissement dans de nouvelles quirlandes basse consommation.

Des remarques relatives à l'implantation des décorations ont également été formulées par des citoyens, certaines rues semblant être laissées un peu trop dans le noir. La commission reste à l'écoute des Blainvillois et travaille constamment à l'amélioration du service. Mais pour le moment, profitons des lumières actuelles, l'heure est à la magie et à la fête.

